

19.09.2023 - 08:37 Uhr

Haut-Karabagh en détresse - Il faut empêcher un génocide !



Binz près de Maur (ots) -

Le blocage du corridor de Latchine par l'Azerbaïdjan condamne à la famine la population arménienne du Haut-Karabakh. La Suisse doit s'engager beaucoup plus - notamment au sein du Conseil de sécurité de l'ONU - pour qu'un génocide soit évité. En collaboration avec différentes organisations de défense des droits de l'homme et des associations arméniennes, l'Association Suisse-Arménie (ASA) appelle le Conseil fédéral à agir d'urgence. Le 23 septembre 2023, une manifestation réunissant plusieurs politiciens de différents partis se tiendra à Berne.

Le 2 septembre 1991, le Haut-Karabagh s'est séparé de l'Union soviétique, et donc de l'Azerbaïdjan, conformément aux règles du droit international. Mais non seulement le droit à l'autodétermination, mais aussi le droit à l'existence des Arméniens du Haut Karabagh sont ignorés, et le blocage du corridor de Latchine - seule voie de communication entre Stepanakert et le monde extérieur - imposé depuis neuf mois par l'Azerbaïdjan, déclenche la famine auprès des habitants du Haut Karabagh.

Les réserves des 120 000 habitants sont épuisées. Les premiers décès dus à la disette ont été enregistrés. Le nombre de femmes ayant avorté naturellement a augmenté de façon drastique. A Stepanakert, la farine, le gaz et le diesel sont aussi rares que l'électricité et les médicaments. Le régime de Bakou abuse des livraisons d'aide isolées comme moyen de pression psychologique sur les Arméniens du Haut Karabagh.

La convention de l'ONU sur le génocide identifie ce comportement comme un crime contre l'humanité : nous sommes à l'aube d'un génocide.

Le Conseil fédéral a attendu bien trop longtemps. Jusqu'à ce qu'il y ait des morts de faim dans le Haut-Karabakh. On ressent très peu la vague de solidarité qui s'était emparée de la Suisse après les premiers massacres d'Arméniens dans l'Empire ottoman. En 1896, plus de 450 000 Suisses avaient signé une pétition demandant au Conseil fédéral d'intervenir. Pourtant, la solidarité de la Suisse est devenue à nouveau urgente.

Il est possible de prévenir un génocide en berceau : le 9 janvier 2023, la Commission de politique extérieure (CPE) du Conseil des États a demandé au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de se faire porteur auprès du Conseil de sécurité d'une proposition visant à mettre en place un pont aérien humanitaire entre Erévan et Stepanakert sous l'égide de l'ONU. Mais le silence est assourdissant et tue.

Invitation à tous les médias :

Manifestation le samedi 23 septembre 2023, de 13h30 à 15h00 à Berne, sur la Münsterplatz, organisée par des organisations de défense des droits de l'homme et des associations arméniennes.

Contact:

Sarkis Shahinian, Co-président de l'Association Suisse-Arménie (GSA)
079 407 60 51, s.shahinian@gsa.swiss

Stefan Müller Altermatt, Conseiller national Le Centre, Co-président de l'Association Suisse-Arménie (GSA) 076 332 15 26,
stefan@mueller-altermatt.ch

Joel Veldkamp, Christian Solidarity International CSI, Responsable de la communication internationale, 076 258 15 74,
Joel.veldkamp@csi-int.org (En, Fr) était présent dans la zone du conflit la semaine dernière.

Medieninhalte



Affamer d'abord, tirer ensuite : Loin derrière, on aperçoit une position azerbaïdjanaise - construite sur le territoire arménien. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100007062 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007062/100911444> abgerufen werden.